



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



Frank a semé ses parcelles de colza en juillet 2023 avec un mélange de variétés. Aujourd'hui on voit de-ci de-là des pieds de colza en fleurs qui correspondent à la variété ES Alicia, variété très précoce à floraison. À y regarder d'un peu plus près, on voit sur le même pied, des siliques plus ou moins ouvertes avec des graines à maturité semble-t-il, des fleurs, et des boutons plus ou moins dégagés. Un véritable casse-tête pour un observateur du BSV qui doit renseigner le stade.

Et que dire de l'analyse de risque ? Risque sclérotinia, méligèthe et charançon de la tige ? Ou au contraire, aucun risque.

Ce colza, où l'on pourrait craindre le pire, ne serait-il pas le colza de l'avenir ?



COLZA

* Stade

D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles). Le stade D2 (inflorescence principale dégagée) est observé dans les parcelles les plus précoces mais minoritairement.



Photo 1 : Disparition des pieds de colza dans les zones humides

Les colzas poussent, se développent bien dès lors qu'ils ne souffrent pas d'excès d'eau. Dans le cas inverse, les pieds dépérissent (voir Photo 1).

* Fertilisation azotée

Certains ont apporté le solde azoté quand d'autres n'ont toujours pas pu passer. À l'approche du stade D2, ne pas hésiter à solder votre fertilisation azotée si vous le pouvez excepté pour les stratégies en 3 apports.

En zone vulnérable, la dose d'azote minéral totale doit être apportée en au moins deux apports. Entre le 1er et le 15 février, le total des apports effectués ne peut excéder 80N. Chaque apport suivant est plafonné à 120N.

* Fertilisation soufrée

Si ce n'est pas réalisé, apporter le soufre dès que possible. 75 unités de sulfate/ha soit 150kg/ha de Kieserite ou 215kg/ha de Basamon (35S+26N) ou encore 125kg/ha de Sulfate d'ammoniaque (60S-21N). En cas d'apport de produit organique, déduire la part de soufre apportée.

* Ravageurs

Charançons de la tige et du chou

Les semaines se suivent et se ressemblent. Une seule cuvette avec des captures de charançons de la tige, et ce pour la deuxième semaine consécutive (voir Tableau 1). Pour toutes les autres, ce ne sont que des charançons de la tige du chou dans des quantités très variables de 1 à 119 individus. Le pic du vol, probablement jeudi 15 février reste à confirmer. Des piqûres de charançons mais sans œuf, donc probablement de charançons de la tige du chou ont été observées dans les parcelles suivantes : Saint-Aubin (20%), Saint-Loup (voir Photo 2) et Saint-Baraing (10%), Annoire (5%). Aucune piqûre observée à Malange, Authume et à Ounans.



Photo 2 : Piqûre probable de charançon de la tige du chou à Saint-Loup.

Les tiges pourraient atteindre les 20-25 cm d'ici la fin de la semaine (voir Photo 3), dans ce cas la période de risque sera terminée. Il semble bien que l'on se dirige encore cette année vers une absence de ce ravageur pour la plaine du Jura hormis un petit secteur sur le Val de Seille. Pour ce dernier, intervenir cette semaine si ça n'a pas été fait semaine dernière, avec un insecticide uniquement sur les parcelles où des charançons de la tige du colza ont été piégés. Produits (pyréthrinoides) : Karate Zeon, Karakas, Lambdastar, Decis Expert, Decis Protech, Cythrine Max, Mandarin Gold...

Tableau 1 : Captures de charançons de la tige du chou et du colza dans les parcelles du réseau suivi par la CA39

| Commune | Charançon de la tige du chou | | | | Charançon de la tige du colza | | | |
|---------------|------------------------------|-----------|-----------|------------|-------------------------------|----------|----------|----------|
| | 29/01 | 05/02 | 12/02 | 19/02 | 29/01 | 05/02 | 12/02 | 19/02 |
| Malange | 0 | 6 | 0 | 71 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Authume | 0 | 1 | 0 | 11 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Saint-Aubin | 0 | 4 | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Saint-Loup | 0 | 1 | 0 | 11 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Annoire | 0 | 4 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Les Hays | - | 50 | 0 | 18 | - | 0 | 0 | 0 |
| Saint-Baraing | 0 | 2 | 0 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ounans | 0 | 16 | 1 | 52 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Passenans | - | 1 | 0 | 1 | - | 0 | 0 | 0 |
| L'Etoile | - | 1 | 4 | 100 | - | 0 | 0 | 0 |
| Cosges | - | 3 | 3 | 88 | - | 0 | 1 | 6 |
| Beaufort | - | 3 | 3 | 119 | - | 0 | 0 | 0 |
| Total | 0 | 92 | 11 | 491 | 0 | 0 | 1 | 6 |



Photo 3 : Tige de 20cm sur les pieds les plus développés (Authume, Annoire...).

Rappel : La protection insecticide doit être réalisée 8 à 10 jours après les premières captures de charançon de la tige et au plus tard dès l'observation de ponte. Selon les sources, la fin de la période de risque se termine dès lors que les tiges de colza mesurent 20 à 25 cm de long (Service Régional de la Protection des Végétaux) ou au stade E (Terres Inovia).

Larves d'altises



Photo 4 : Larve d'altise dans un pied de colza à Saint-Aubin

CÉRÉALES D'HIVER

Les parcelles de céréales n'ont pas été visitées ce lundi. Nous ferons un point détaillé la semaine prochaine sur les stades, l'efficacité des désherbages d'automne voire de début d'année, suite aux tours de plaine prévus avec les adhérents du GVA de Chemin-Dole. Dans la campagne, premier apport d'azote et désherbage des graminées ont généralement été effectués lorsque le passage du matériel était possible.

Rappels concernant le premier apport d'azote : **le désherbage des graminées** si nécessaire est **prioritaire** par rapport au premier apport d'azote. 40 à 50N sont suffisantes.

L'événement agricole incontournable : RDV le 3 avril 2024 à Dole

Le Pays Dolois et la Chambre d'Agriculture du Jura organisent un Forum des opportunités à destination du monde agricole le mercredi 3 avril 2024 à Dole.

Cet événement est conçu comme un lieu de rencontres entre acteurs de l'agriculture et de l'alimentation afin de répondre

aux besoins du territoire et créer un revenu complémentaire sur les exploitations agricoles.

Nous comptons sur la mobilisation du monde agricole pour faire de cette événement une réussite ! **Vous pouvez dès à présent réserver la date dans vos agendas !**



FORUM^{des} OPPORTUNITÉS agricoles

MANÈGE DE BRACK - DOLE
mercredi 3 avril 2024
à partir de 13h30

Venez réfléchir à de nouveaux débouchés pour votre exploitation (diversification, énergie, tourisme...).
30 stands pour vous être utile.

entrée libre - réservé au monde agricole jusqu'à 16h
ouvert à tous jusqu'à 18h

